



## Communiqué de presse

de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères  
du 18 août 2016

### Faire cohabiter la Loutre et la pisciculture

La Loutre d'Europe est une espèce emblématique de nos cours d'eau qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Cette régression a pu être stoppée grâce à la protection légale de l'espèce et à une certaine amélioration de la qualité des milieux. Aujourd'hui, la Loutre recolonise même peu à peu les zones qu'elle avait délaissées, mais ce mouvement est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et de la persistance de menaces, principalement la mortalité par collisions avec des véhicules.

Un autre problème prend de l'ampleur ; la Loutre, animal piscivore, prélève parfois des poissons dans les élevages. Ce sont principalement les élevages en bassins (salmonicultures surtout) et les petits étangs (moins de 1 ha) qui sont concernés, alors que sur les grands étangs où l'élevage est extensif, l'impact est négligeable.

La profession, qui connaît déjà de nombreuses autres difficultés, s'inquiète.

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEP M) et ses partenaires œuvrent depuis plusieurs années pour concilier la préservation de la Loutre avec la production piscicole. C'était l'un des grands volets du Plan national d'actions en faveur de la Loutre, mis en place par le Ministère de l'Environnement et animé par la SFEP M.

Il s'agit tout d'abord d'informer les pisciculteurs sur les risques réels et de rétablir certaines vérités ; les loutres sont des animaux solitaires et territoriaux qui ont peu de petits. Lorsque la nourriture est présente en abondance, comme c'est le cas dans un élevage, les loutres se montrent plus tolérantes avec leurs congénères mais elles ne se réuniront jamais en grand nombre. Lorsque l'impact de la prédation par la Loutre est important, ce qui peut particulièrement être le cas dans une petite exploitation familiale, des moyens de protection sont nécessaires, le plus efficace étant l'installation d'une clôture adaptée.

Un animateur « Loutre et pisciculture » a été nommé dans le cadre du plan d'actions. Lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de la Loutre, sa mission est de sensibiliser les exploitants et de les conseiller sur les moyens techniques de se prévenir des dégâts que la Loutre peut causer.

A ce jour, l'animateur est intervenu sur plus d'une vingtaine de sites, où il a conçu des systèmes de protection tenant compte des capacités de la Loutre et des méthodes de travail du pisciculteur. Certains de ces sites font partie d'établissements de formation en aquaculture, ce qui permet en même temps de sensibiliser de futurs pisciculteurs.

Après les travaux, un des exploitants (Pisciculture de la Fajolle, 11), a organisé une inauguration de son installation, avec conférence et projections de films sur la Loutre. Un panneau d'explication du projet sera installé sur ce site ouvert au public.

Un autre site aménagé (Pisciculture du Breuilh, 24) a été visité par une quarantaine de personnes, le 18 juin 2016, lors d'un séminaire consacré au PNA Loutre.

Un important travail de communication a été fait sur cette problématique à travers des articles, des conférences, des films, des réunions.

Une plaquette « Loutre et pisciculture, une cohabitation possible » a également été réalisée ([www.sfepm.org/pdf/Plaquette\\_Loutre\\_Pisciculture.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Plaquette_Loutre_Pisciculture.pdf))

Pour en savoir plus : [www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm](http://www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm)

Contact : Rachel Kuhn – [loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org) – 02 48 70 40 03